



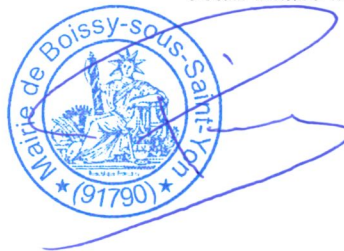
CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Annexe B1 Compte financier unique 2025

Je soussigné Jean-Marc PICHON, maire de Boissy Sous-Saint-Yon, certifie que la ligne « résultats antérieurs reportés » de l'annexe B1 n'est pas complétée au sein du CFU 2025. Ces résultats apparaissent sur l'annexe B2.

Fait à Boissy-Sous-Saint-Yon, le 07/04/2026

Le Maire,
Jean-Marc PICHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20260409-DEL2026-024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026

